

# **Pistes pour repenser la structure des notices *divinités* et *mythologie***

Problématiques soulevées par le projet Collex-Persée  
RefDivinités.

Note à destination de l'Abes et du centre national Rameau

## Table des matières

Introduction.....	3
1. La structure d'une notice du Sudoc pour une entité divine et/ou mythologique.....	4
1.1 Zones 033/035.....	4
1.2 Zones 10X non concernées .....	4
1.3 Zone 120.....	5
1.4 Zones 2XX et 4XX.....	5
1.5 Zone 5XX.....	6
1.6 Zone 686.....	6
1.7 Zone 810.....	6
2. Entités problématiques.....	6
2.1 Catégorisation des entités fictives plurielles .....	6
2.1.1 <i>Tableau des entités « plurielles » spécifiques de « mythologie grecque »</i> .....	7
2.1.2 <i>Distinguer noms communs et noms de personne ?</i> .....	8
2.2 Entités homonymes ou confondues et indexations erronées .....	10
3. Évolutions proposées du vocabulaire .....	10
3.1 Une terminologie épïcène pour les divinités .....	10
3.2 Changer les qualificatifs.....	10

# Introduction

**Le projet CollEx Refdivinités** est piloté par la BIS, bibliothèque délégataire CollEx pour les Sciences de l'Antiquité, en partenariat avec le réseau FRANTIQ (Fédération et Ressources sur l'Antiquité), qui dispose de son propre catalogue collectif indexé (CCI) en utilisant le thésaurus spécialisé PACTOLS (Peuples, Anthroponymes, Chronologie, Toponymes, Œuvres, Lieux, Sujets). Celui-ci est en cours de réorganisation et de rapprochement avec des bases de données produites par des chercheurs. Le projet vise à rapprocher et enrichir le référentiel PACTOLS et celui utilisé par la BIS, IdRef. Le choix a été fait, d'un commun accord, de limiter le périmètre aux divinités et héros du monde antique. Un **comité scientifique** composé de spécialistes des religions antiques a été constitué pour aider au traitement du corpus.

Ce projet a plus précisément pour but :

- de refondre et d'enrichir une partie de l'arborescence de PACTOLS (microthésaurus « Divinités » et « Héros » dans la partie « Anthroponymes ») ;
- de reprendre les notices d'autorités sur le même thème dans IdRef (référentiel du catalogue collectif Sudoc) ;
- d'aligner ces autorités entre elles, ainsi qu'avec Wikidata (base de connaissance utilisée par les projets Wikimedia).

De nombreuses questions ont émergé en travaillant sur les autorités IdRef et en examinant le Guide méthodologique de l'Abes ainsi que le guide du catalogueur de Rameau. Début septembre 2019, il a été possible d'en soumettre un certain nombre à l'Abes. À leur invitation, celles concernant la structure des notices et réunies en première partie de ce document, ont été ensuite présentées à l'ensemble du réseau.

Les discussions avec l'Abes ont été suivies de plusieurs **mises à jour dans le guide méthodologique**. Nous avons de notre côté travaillé à la création et la modification d'un certain nombre de notices, en nous référant aux guides et en implémentant les dernières consignes. Mais elles continuent d'évoluer et pour cela elles nécessitent la consultation des organismes concernés.

Nous souhaitons tout d'abord vous présenter une structure type des notices du corpus traité dans le projet RefDivinités et par ce biais aborder certaines problématiques comme l'attribution d'une langue ou d'un genre. Nous reviendrons ensuite sur diverses problématiques affectant les autorités : la distinction d'entités synonymes et la catégorisation des entités plurielles. Vous trouverez enfin quelques points de terminologie, soulevés par notre comité scientifique, pour améliorer la lisibilité ainsi que la représentation conceptuelle des objets décrits, et que nous soumettons à votre sagacité.

L'ensemble de ces réflexions et suggestions sont fournies aux institutions pour engager une discussion sur les **possibles évolutions dans la structure, la terminologie et les pratiques d'indexation**.

# 1. La structure d'une notice du Sudoc pour une entité divine et/ou mythologique

Voici la structure type d'une notice créée pour le projet RefDivinités en format UNIMARC

```
008 $aTp5
033 ##$ahttp://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/identifiant$2BNF$dYYYYMMDD
035 ##$aFRBNF identifiant$zFRBNF 8 chiffres
035 ##$ahttps://viaf.org/viaf/ identifiant /$2VIAF
035 ##$ahttps://ark.frantiq.fr/ark:/26678/ identifiant
$2PACTOLS$CFRANTIQ$dYYYYMMDD
035 ##$aIdentifiant Wikidata$2WIKIDATA$dYYYYMMDD
106 ##$a2$b1$c0
120 ##$ax
200 #0$8$refre$90y$aNom$cmythologie grecque
340 ##$aNote biographique
400 #0$9#y$aNom Variante$cmythologie grecque
500 #0$3PPN de terme associé
550 ##$5g$3PPN de notice générique de regroupement
686 ##$aNom du projet$cconditions et dates$2Nom de l'organisme
810 ##$aOuvrage de référence$bInformation référencée
810 ##$ahttps://pactols.frantiq.fr/opentheso/, YYYY-MM-DD
```

On peut mentionner en plus une zone 700 dans la langue grecque doublée de sa translittération normée dans le cas de mythologie ou divinités grecques (la zone 200 devant, elle, accueillir une forme française ou d'usage courant), ainsi qu'une zone 822 d'alignement avec la LCSH / LCNAF.

Cette notice est présentée avant tout à titre indicatif et peut diverger selon les spécificités des entités, comme développé ci-après.

## 1.1 Zones 033/035

Le code 033 est réservé à l'ark BNF, l'identifiant FRBNF et tous les autres identifiants extérieurs sont en 035.

L'identifiant PACTOLS est essentiel puisque nous réalisons l'alignement des deux référentiels. Autant que possible, nous complétons aussi les notices créées ou modifiées avec un identifiant VIAF et Wikidata.

## 1.2 Zones 10X non concernées

Comme il s'agit d'entités fictives, celles-ci n'ont pas de 101, 102, 103 : ni langue d'expression, ni pays, ni date.

En effet, la langue ne peut être déterminée que par la production de documents. Il nous semble évident, mis à part pour des cas exceptionnels comme Hermès Trismégiste, qu'aucune entité surnaturelle ou mythologique ne peut être désignée comme s'exprimant dans une langue particulière.

Il en va de même pour le pays, d'autant qu'il s'agit uniquement de pays contemporains. Aussi attachées que certaines entités puissent être à certains lieux ou civilisations, cela n'en fait pas des personnes nées ou demeurant en ces lieux.

### 1.3 Zone 120

Nous avons aussi choisi d'indiquer le genre comme non applicable. L'Abes, à qui nous avons soumis la question, l'a redirigée vers les membres du réseau SUDOC.

Peut-on attribuer un sexe à ces entités ? Le guide méthodologique encourage à utiliser la notion de « non applicable » pour une entité « typée comme une personne mais qui n'en est pas une », les esprits, anges etc. Si des divinités comme Zeus et Héra performant très clairement le genre masculin ou féminin, peut-on pour autant leur en attribuer un ?

Cette zone sert avant tout à la désambiguïsation : doit-on l'utiliser exceptionnellement pour des figures comme Hippolyte, reine des Amazones et Hippolyte, fils de Thésée, ou bien peut-on se satisfaire des autres moyens (qualificatifs, notes biographiques) à notre disposition pour ne pas rompre la cohérence du traitement de ces entités fictives ?

### 1.4 Zones 2XX et 4XX

En concertation avec l'Abes, il a été établi qu'une notice d'autorité pouvait cumuler les qualificatifs, notamment pour permettre de distinguer entre des homonymes. Exemple :

200 #0\$8frefre\$90y\$aDiomède\$croi d'Argos\$cmythologie grecque

200 #0\$8frefre\$90y\$aDiomède\$croi de Thrace\$cmythologie grecque

Un autre qualificatif a été ajouté en 220 qui concerne les familles :

220 ##\$8frefre\$90y\$aLabdacides\$cfamille ; mythologie grecque

220 ##\$8frefre\$90y\$aAtrides\$cfamille ; mythologie grecque

On peut se demander si ce double qualificatif est correctement structuré, et s'il doit être répété en 420 au vu de l'obligation de la reprise de l'indication d'un qualificatif de famille comme de mythologie dans les variantes.

Ce qualificatif de type de famille n'est préconisé par ailleurs que pour les Ta, mais on pourrait signaler que plusieurs exemples d'entités plurielles évoquées plus bas sont formés par des liens familiaux (Danaïdes, Muses, etc.).

## 1.5 Zone 5XX

Il est impératif de rattacher les notices au(x) terme(s) générique(s) de classification qui leur correspondent (Dieux ... ; Mythologie ...). Une notice peut évidemment posséder plusieurs termes génériques si elle appartient à plusieurs contextes.

Comment gérer des entités qui appartiennent à une subdivision particulière d'un terme ? Chiron par exemple a pour terme générique à la fois *Centaures* et *Mythologie grecque*. Nous avons à l'inverse donné à Amymoné le seul générique de *Danaïdes* lui-même classé sous *Mythologie grecque*. Remarquons que, si *Centaures* a lui-même pour générique *Mythologie grecque*, ce n'est pas le seul, et il n'est pas précisé en qualificatif de point d'accès.

## 1.6 Zone 686

Un libellé uniforme a été donné pour permettre de retrouver plus facilement les notices créées et modifiées durant le projet.

686 ##\$aRefDivinités\$cAppel à projets 2019\$2Collex-Persée

## 1.7 Zone 810

Il serait pertinent de déterminer une liste publique de ressources spécialisées pour servir de référence bibliographique. Ainsi le Grimal<sup>1</sup> a-t-il été utilisé pour une majorité des notices concernant le monde grec et romain. D'autres ouvrages doivent pouvoir être proposés pour des mythologies et panthéons différents.

Néanmoins, l'Abes a estimé que la simple présence d'une divinité ou d'une figure mythologique dans le thésaurus PACTOLS pouvait justifier son intégration dans IdRef. Il s'agit d'anticiper le travail des catalogueurs et catalogueuses, d'étendre les possibilités d'indexation en ne se référant pas uniquement au contenu actuel du Sudoc. Aussi, la zone 810 indiquant le site du thésaurus est la justification apportée à la création de nouvelles entités.

# 2. Entités problématiques

## 2.1 Catégorisation des entités fictives plurielles

Le [guide du catalogueur](#) stipule, d'abord en introduction, puis en [4 - Personnages mythologiques](#) : « Les catégories de personnages mythologiques

---

<sup>1</sup> Pierre Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, PUF, 1952.

relèvent des noms communs et doivent donc faire l'objet d'une demande de création au FNPR ».

Ainsi, selon les modalités exprimées par le guide, seuls les personnages mythologiques, et non les divinités, peuvent faire l'objet d'une catégorisation par un nom commun.. L'exemple donné pour ces catégories est « centaures ».

De manière plus large, dans son introduction aux Personnages mythologiques, légendaires et fictifs, le [guide Rameau 2017](#) indique quant à lui que : « Les catégories de personnages mythologiques ou légendaires ne portant pas de nom propre, ainsi que les personnages allégoriques, sont assimilés aux noms. »

En plus des Centaures, les Korrigans, Griffons (mythologie) et la Marianne (allégorie), sont donnés en exemple. Plus loin, il est question de « catégories de personnages mythologiques ou légendaires tels que les génies, centaures, sirènes, lutins ».

Cependant, des contradictions sont visibles entre les instructions et la réalité des notices d'autorité dans le catalogue de la BnF et IdRef. Ainsi :

- La notice des Muses (divinités grecques) est une [vedette matière nom commun](#), et un [Td dans IdRef](#) alors même qu'elle est présentée comme nom de personne au chapitre [Divinités](#).
- Plusieurs entités qu'on pourrait considérer comme noms communs tels que les Cyclopes ou les Satyres sont soit en Td, soit en Tp dans IdRef.

### 2.1.1 Tableau des entités « plurielles » spécifiques de « mythologie grecque »

Entité	Nature dans Rameau	Nature dans IdRef
Amazones	<a href="#">Nom commun</a>	<a href="#">Td</a>
Argonautes (mythologie grecque)	<a href="#">Nom de personne</a>	<a href="#">Tp</a>
Atrides (mythologie grecque)	<a href="#">Nom de personne</a>	<a href="#">Ta</a>
Centaures	<a href="#">Nom commun</a>	<a href="#">Td</a>
Charites (mythologie grecque)	<a href="#">Nom de personne</a>	<a href="#">Tp</a>
Cléobis et Biton (mythologie grecque)	<a href="#">Nom de personne</a>	<a href="#">Tp</a>
Courètes	<a href="#">Nom commun</a>	<a href="#">Td</a>
Cyclopes (mythologie grecque)	<a href="#">Nom de personne</a>	<a href="#">Tp</a>
Danaïdes (mythologie grecque)	<a href="#">Nom de personne</a>	<a href="#">Tp</a>
Dioscures (mythologie grecque)	<a href="#">Nom de personne</a>	<a href="#">Tp</a>
Gorgones (mythologie grecque)	<a href="#">Nom de personne</a>	<a href="#">Tp</a>
Harpyes (mythologie grecque)	<a href="#">Nom de personne</a>	<a href="#">Tp</a>

Hyperboréens (mythologie grecque)	<a href="#">Nom commun</a>	<a href="#">Td</a>
Lestrygons (mythologie grecque)	<a href="#">Nom de personne</a>	<a href="#">Tp</a>
Muses (divinités grecques)	<a href="#">Nom commun</a>	<a href="#">Td</a>
Néréides (mythologie grecque)	<a href="#">Nom de personne</a>	<a href="#">Tp</a>
Péliades (mythologie grecque)	<a href="#">Nom de personne</a>	<a href="#">Tp</a>
Satyres (mythologie grecque)	<a href="#">Nom de personne</a>	<a href="#">Tp</a>
Sept contre Thèbes (mythologie grecque)	<a href="#">Nom de personne</a>	<a href="#">Tp</a>
Sirènes	<a href="#">Nom commun</a>	<a href="#">Td</a>
Telchines	<a href="#">Nom de personne</a>	<a href="#">Tp</a>
Titans	<a href="#">Nom de personne</a>	<a href="#">Tp</a>

On peut distinguer plusieurs types d'entités plurielles :

- Les familles (Atrides)
- Les fratries (Dioscures)
- Les races de créature (Cyclopes)
- Les couples (Cléobis et Biton)
- Les regroupements / équipées / alliances (Argonautes, Sept contre Thèbes)
- Les peuples (Hyperboréens)

Un seul des types que nous pouvons identifier est caractérisé comme étant un nom commun : les peuples. Les Hyperboréens (mythologie grecque) sont un peuple fictif, de même que les Lapithes (mythologie), connus pour leur affrontement avec les Centaures qui pourraient, eux, être considérés comme une race de créatures fabuleuses.

Nous faisons ici face à une variété d'entités plurielles. Certaines donc ont une catégorisation spécifique comme les familles, mais aussi les peuples clairement identifiés comme noms communs. Pour le reste, quand faut-il distinguer les entités devant être classées comme Td (nom commun) de celles acceptées comme Tp (nom de personne) et dont la gestion revient alors soit à Rameau soit à l'Abes ?

## 2.1.2 Distinguer noms communs et noms de personne ?

**D'un point de vue ontologique, la désignation de « catégories » utilisée dans le guide est floue :** un regroupement d'entités de provenances diverses, comme les Argonautes ou les Sept contre Thèbes est-il une catégorisation ? Les personnages qui y sont rangés ne sont pas définis par cette catégorisation, mais leur biographie en est enrichie.

Inversement, des appellations telles que Danaïdes, Dioscures, Néréides, définissent par filiation la nature de l'entité. Mais certains de ces groupes, particulièrement les différentes nymphes, devraient aussi figurer comme divinités plutôt que dans une mythologie.

Cette appellation des groupes d'adelphes existe justement parmi les divinités (grecques ou romaines) où figurent déjà un certain nombre de nymphes ; on revient notamment à l'exemple des Muses. Celles-ci, vedettes nom commun dans le catalogue BnF et Td dans IdRef, sont un contre-exemple : Erinyes, Furies, Hespérides, sont des noms de personne ou Tp.

On peut d'ailleurs se demander pourquoi les Nymphes sont un nom de personne, alors qu'il s'agit réellement d'un type de divinités qui se subdivise en sororités. Notons au passage que Naiade, l'une de ses sororités est au singulier. Si l'on s'accorde sur le fait que ces fratries doivent avoir une notice d'autorité de type Personne, il faut aussi se pencher sur l'extension de cette notion de fratrie.

Qu'il s'agisse de nymphes ou d'autres créatures (Cyclopes, Satyres), les origines ne sont souvent pas unes et définies<sup>2</sup>. On peut même envisager de classer différents personnages sous une même appellation. Qu'est-ce qui différencie les Centaures, les Sirènes ou les Amazones, que l'on pourrait considérer comme des extensions de cette typologie de fratries ? On bascule cependant avec les Centaures et les Amazones vers les peuples, comme les Lapithes ou les Hyperboréens. Mais est-ce la seule explication à leur distinction comme nom commun ?

**Leur point commun est qu'ils n'ont pas de qualificatif.** Cette caractéristique est partagée avec les Courètes, dont on peut supposer qu'il s'agit d'une erreur, puisque la nature de la notice est différente dans le catalogue BnF, où elle est considérée comme un nom commun, et dans IdRef, où c'est une Tp. Cette non-qualification laisse penser qu'il s'agit donc de notices devant englober l'ensemble des générations et natures entendues sous ces mêmes termes :

- Les centaures sont aussi bien ceux qui affrontèrent leurs cousins Lapithes que ceux du bestiaire médiéval jusqu'à Harry Potter.
- Les amazones sont aussi bien celles rencontrées par Héraclès que celles qui élevèrent l'héroïne de BD Wonder Woman.
- Les sirènes sont aussi bien les créatures ailées de l'Odyssée que celles à queue de poisson du conte d'Andersen (notons la distinction anglaise qui manque au français entre *Siren* et *Mermaid*).

Le terme de « catégorie » signifierait-il donc un type d'entité dont la réalité du nom englobe plus que ce qui le lie directement à une mythologie ? Faut-il identifier

---

<sup>2</sup> "There may be more than one way to produce a satyr, as there is to produce a Cyclops or a centaur."  
Hansen, William F. (2004), *Classical Mythology: A Guide to the Mythical World of the Greeks and Romans*,  
Oxford, England: Oxford University Press.

par une notice spécifique les entités dans le cadre particulier de la mythologie grecque ou bien faut-il compter sur l'assemblage de multiples mots-clés ?

## **2.2 Entités homonymes ou confondues et indexations erronées**

Dans certains cas, il peut s'être agi d'une confusion entre plusieurs entités. Ainsi Ishtar (divinité sémitique) a pour variantes de point d'accès des noms de divinités distinctes. Ailleurs, c'est une entité unique qui existe, mais qui a pu être prise pour un homonyme. Plusieurs notices ont donc été créées pour établir une distinction entre des figures de même nom : Diomède, Hippolyte, Créon etc.

Au-delà des problématiques de désambiguïsation qui ont été précédemment évoquées, il faut considérer le travail de ré-indexation à suivre. En effet, dans le cas où une seule parmi les deux entités bénéficiait d'une notice, elle a pu être utilisée pour indexer des ouvrages concernant la seconde. C'est donc un chantier tout particulier qui doit suivre le projet CollEx RefDivinités, auquel les différents établissements pourront participer.

## **3. Évolutions proposées du vocabulaire**

### **3.1 Une terminologie épïcène pour les divinités**

Il est pour l'instant fixé par Rameau que *Déeses* est une subdivision de *Dieux*, et que ce dernier terme accueille directement les notices d'entités considérées comme masculines. Un clair déséquilibre est à l'œuvre, qui empêche de mettre au même plan déesses et dieux.

Le comité scientifique du projet RefDivinités a réagi en proposant que soit établi en chapeau un terme épïcène, *divinités*, le même d'ailleurs qui est pour l'instant utilisé comme qualificatif. Sous cette notice existeraient donc d'une part une catégorie des dieux et d'autre part des déesses, pour ne pas effacer la spécificité pouvant exister de la désinence féminine comme élément d'indexation.

On peut imaginer que les entités concernées seraient alors classées sous les catégorisations genrées, ou bien que celles-ci ne servent pas de termes génériques aux entités individuelles mais uniquement de termes de classement dans IdRef.

### **3.2 Changer les qualificatifs**

Les spécialistes ont aussi observé les qualificatifs utilisés : *divinité* et *mythologie*. Pour eux, ces termes sont réducteurs et inexacts. Le vocabulaire de la recherche a évolué, mais il faut aussi prendre en compte la diversité des natures de ces puissances et figures. Ils ont cependant bien vu qu'il s'agissait de termes utilisés pour l'indexation, présents dans le point d'accès.

Un terme unique a d'abord été envisagé : « religion et mythologie » la question de ce qui est le plus englobant entre religion et mythologie étant insoluble. Certains membres du comité ont soulevé la problématique de cultures possédant une religion mais pas de mythologie, auquel cas le qualificatif unique de religion leur paraissait pertinent. Il a aussi été conseillé de conserver la division, mais de **remplacer *divinité* par *religion***.

Enfin, il a été suggéré que pour certaines entités les qualificatifs de *religion* et *mythologie* puissent être cumulés : Héraclès (mythologie grecque ; religion grecque), plutôt que de proposer une variante avec un qualificatif différent de celui du point d'accès autorisé, par exemple : « Héraclès (mythologie grecque) » en 200 puis une variante « Héraclès (religion grecque) » en 400.